



*Le SNUipp-FSU... jusqu'au bout !!*

---



***Cliquez ici pour adhérer en ligne***

***Téléchargez le bulletin d'adhésion et diffusez le ici***

## **2017-2018 - Lettre du SNUipp-FSU n°93**

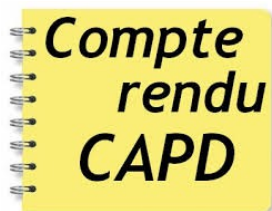
**Sommaire :** CAPD, Prime Rep+, Classe exceptionnelle, ASH, Mouvement, maternelle, inclusion, PFSE, formation continue



**U**  
F.S.U.

ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

---



## **CAPD 3 juillet 2018 : les élu-es du SNUipp-FSU vous rendent compte**

### **Ordre du jour : Mouvement à TP, refus de temps partiel, questions diverses**

Une CAPD fleuve qui s'est achevée à plus de 19 heures et où les élu-es du SNUipp-FSU sont intervenus avec détermination sur tous les points à l'ordre du jour.

Une CAPD que nous avons mûrement préparée en amont. Force est de constater à nouveau que cela n'a pas semblé être le cas du côté de l'IA, malgré les dossiers préparés par les services. Courriers lus en "diagonale" et résumés sommairement, imprécisions ou réponses inadaptées.

Les échanges ont été parfois houleux et le SNUipp-FSU a même demandé une interruption de séance face aux réponses linéaires de l'IA ne prenant en compte aucune situation ni motif.



#17138028

### **1) Mouvement provisoire 2018.**

Le SNUipp-FSU a rappelé le gros travail mené en amont, pendant et après les groupes de travail et remercié les services pour les réponses apportées.

Nominations difficiles en fin de mouvement sur postes spécialisés ou très éloignés avec cette année un mouvement particulièrement compliqué: les affectations ont été difficiles même avec des barèmes élevés, le choix beaucoup plus limité. Cela en lien notamment avec moins de postes et de fractions disponibles (refus de temps partiel, de disponibilité notamment).

Difficultés aussi quant aux appels à candidature trop nombreux et tardifs (certains postes sont connus depuis le 17 mai, à l'issue des résultats du mouvement à TD) qui freinent le bon fonctionnement du mouvement provisoire et la libération du plus grand nombre possible de postes pour les collègues.

419 collègues restaient sans affectation au TD avec donc participation au mouvement à Titre provisoire.

9 collègues ineat (qui arrivent dans le département - bienvenue à eux ! - ont pu être affectés également.

**Toutes les affectations ont été confirmées**, hormis quelques modifications suite à des demandes de révision de collègues qui ont été étudiées et pour certaines prises en compte.

**Environ 110 collègues restent sans affectation à ce jour à l'issue des groupes de travail et de la CAPD.**

**Nouveau groupe de travail fin août, avant la rentrée** (pas de date arrêtée à ce jour).  
A l'issue de ce nouveau groupe de travail, certain-es d'entre eux auront une affectation, en fonction, là encore, des postes alors disponibles;

D'autres pourraient être "mis à disposition" (- à savoir remplacements sur la circonscription avec paiement des ISSR suite aux interventions du SNUipp-FSU - ) dans les circonscriptions si pas de poste disponible, en attendant leur affectation sur un poste vacant (qui ne sera pas obligatoirement dans la circonscription de "MAD")

**Les circonscriptions des MAD ne seront donc connues que fin août.**

Le SNUipp-FSU a également fait état du **mouvement des TRS** qui s'est tenu dans des délais contraints. Sur certaines circonscriptions, il a été demandé d'anticiper encore plus les choix pour remettre les fiches de vœux avant le WE. Cela n'est pas normal, les délais déjà bien courts se devant d'être respectés par tous. Nous avons demandé à ce que une réflexion soit menée pour l'an prochain concernant le barème pris en compte, la bonification de 4 points étant de plus en plus caduque et stérile puisque la très grosse majorité des collègues ont atteint cette limite. Les affectations et la stabilité des équipes, pourtant mise en avant par l'IA, s'en trouvent parfois modifiées et bouleversées. De même nous avons réitéré notre demande de regrouper entre elles les décharges de direction et de Pemf pour offrir des postes dès le mouvement à TD qui permettrait une stabilité plus forte.

## **2) Recours contre des refus de temps partiel (2ème vague)**

Ces recours ont concerné les collègues ayant participé et obtenu un poste au mouvement; les entretiens chez les IEN ont eu lieu le 30 mai dernier.

**35 collègues convoqués, 25 refus; 11 recours étudiés en Capd**

Le SNUipp-FSU a rappelé le surnombre de personnels et demandé un bilan précis de la situation du département: le déficit mis en avant par l'IA pour justifier notamment à nouveau des temps partiels est contredit par ce surnombre. D'autant que, plus choquant, dans une note, le rectorat de Nice a indiqué qu'il est possible pour les non admis au CRPE de faire un dossier de candidature pour exercer en qualité de contractuels pour effectuer des missions de remplacement. C'est honteux ! Et voilà on baisse le nombre de places au concours, on réduit la liste complémentaire et on fait appel à des contractuels.

**Réponse IA:** si la situation du département se stabilise, il reste nécessaire de "récupérer" encore des postes pour tendre vers l'équilibre de la balance "postes /personnels". Cela passe notamment par des refus de temps partiel sur autorisation, une "vigilance" sur les demandes de détachements, d'exeat ...Concernant les contractuels, il reconnaît la "maladresse" mais cette démarche relève du rectorat, l'objectif étant d'avoir "à disposition" toutes les données si besoin. Cependant, il n'est pas envisagé de recruter l'an prochain

des contractuels dans les Alpes-Maritimes. Un message va être mis en ligne sur le site de l'IA.

**Les élu-es du SNUipp sont intervenus sur tous les dossiers qui leur étaient confiés avec détermination, précision, contrant les arguments mis en avant par l'IA sur chaque situation**, rappelant que pour beaucoup la participation au mouvement était obligatoire (mesure de carte, titre provisoire...).

Les échanges ont été parfois tendus, **une interruption de séance a été réclamée par le SNUipp-FSU tant la présentation des dossiers était subjective, sommaire et caricaturale** et les réponses négatives apportées, inappropriées et uniformes.

A l'issue de cette interruption, le SNUipp-FSU a fermement dénoncé le manque de dialogue social affiché ce jour et demandé une écoute attentive des situations étudiées.

**Au final, 5 situations revues au forceps grâce au SNUipp: 1 acceptée, 1 autre acceptée car changement de motif, 2 acceptées si les collègues acceptent de changer de poste, 1 sous réserve d'obtention de la RQTH.**

La "bienveillance" à la mode Blanquer...



## Questions diverses posées par le SNUipp-FSU

### - Point sur les appels à candidature

Nominations sur les postes "scolarisation des moins de 3 ans", les postes d'ERH, de classe relais, CPC, Direction Section internationale de Valbonne Garbejaire, Freinet, ERUN Val de Siagne ...

Le SNUipp-FSU est intervenu sur deux avis défavorables non "compris" par les collègues.

Plusieurs appels restent en cours (Pemf provisoires, coordonnateur REP + Carros, Coordonnateur Casnav, CPD Dialogue de gestion ...) ou seront relancés faute de candidats (classe relais Rostand à Nice; ERUN Nice 2; CPC Nice 1, CPC Nice 2).

Des situations individuelles ont été aussi étudiées concernant les "directions" d'établissements spécialisés où les collègues, alors même qu'elles ont passé un entretien qui n'avaient pas lieu d'être, ont reçu un avis défavorable ! L'IA a reconnu une "maladresse" certaine et ne tient pas compte de cet avis.

### - Point sur les demandes d'ineat/exeat

Le SNUipp-FSU est intervenu pour demander des accords d'exeat en nombre conséquent eu égard notamment au surnombre de personnels dans le département.

Plus de 100 collègues restent effectivement sans affectation début juillet, même si ce surnombre n'est pas très important en soi et risque de fait d'être résorbé assez rapidement.

Là encore, les débats ont été vifs concernant les demandes d'exeat tant les situations humaines sont mises de côté face à la seule logique budgétaire qui, de surcroît, n'est plus aussi prégnante. 1 exeat a pu être accordé suite à nos interventions répétées. Nous continuerons à suivre fin août où nous essaierons de ré intervenir selon les accords ou non d'ineat dans les départements demandés. Mais la situation est cependant très bloquée.

Nous avons également demandé la poursuite des intégrations par ineat car comme indiqué ci dessus le surnombre devrait vite être résorbé.

A ce jour 13 ineat ont pu être réalisés. La campagne des ineat se poursuit toujours à ce jour dans le 06.

### - Plan de formation 2017-2018

**Tous les stages à candidature individuelle sont annoncés " hors temps de travail".**

Quelle régression ! Le SNUipp-FSU a rappelé que l'IA, lors du CTA, s'est targué d'avoir créé des postes de BD pour augmenter le nombre de départs. De plus lors du conseil de formation puis en CTA rien n'a été indiqué aux syndicats . Quelle transparence !

Un plan de formation "peau de chagrin" et stéréotypé dans ses contenus, "gonflé" artificiellement par le rajout des 18 heures de concertation pédagogiques et les formations statutaires qui relèvent pour certaines plus de la formation continuée que continue (formations T1, T2, T3, direction...)

Une réponse "au culot" de l'IA indiquant que cela avait été indiqué et abordé lors des différentes réunions ... puis face à notre contestation, précisant au final que "si cela n'avait pas été dit, cela était implicite" ! (sic !) et que ces dispositions avaient été prises dans le cadre d'une harmonisation avec le département du Var.

Le SNUipp-FSU a dénoncé une régression inadmissible qui fait suite à un nombre de départs en stage déjà bien faible les années précédentes. Pour rappel, devant la pauvreté de l'offre de formation la FSU et le SNUipp ont voté contre à l'occasion de sa présentation. Le nombre de stages à candidature individuelle est en chute libre : 2,4 % . ; 60 % des stages sont programmés sur les thématiques Lire/Ecrire/Mathématiques.

**LIRE ICI: <http://06.snuipp.fr/spip.php?article6248>**

## Conclusion



**Au final, une CAPD fleuve et difficile où les élu-es du SNUipp-FSU ont bataillé pendant plus de 3 heures sur tous les points de l'ordre du jour.**

**Car les élu-es du SNUipp-FSU prennent à coeur leurs interventions et les dossiers confiés dans un souci de défense des personnels et des écoles préservant l'équité entre tous. Force aussi est de constater qu'une fois encore aucune intervention ni prise de parole (au sens propre) des élu-es du Se-Unsa et de FO et très peu de la part de la CGT.**

**Nous ne communiquons jamais sur cet aspect syndical mais là nous vous devons la vérité des prix !**



## Prime REP + : l'embrouille !

Si une partie de la prime de 3 000 euros promise aux enseignantes et aux enseignants de REP+ par Emmanuel Macron leur sera bien versée au cours de l'année 2018-2019, le reste pourrait bien être attribué aux plus « méritants ».

1 000 euros versés sous forme de prime à tous les enseignants de REP+ dès l'année prochaine : c'est ce qu'annonce le ministre de l'Éducation nationale dans [un communiqué](#) daté du 2 juillet. Il s'agit là de tenir une partie de la promesse faite par Emmanuel Macron alors candidat à l'élection présidentielle de valoriser « les équipes éducatives intervenant en réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+) ». »

Mais qu'en est-il des 2 000 euros restant ? La revalorisation « se poursuivra en 2019 et 2020 », précise le communiqué, avec « la possibilité d'un adossement d'une partie de cette indemnité aux progrès des élèves et à l'accomplissement du projet d'école et d'établissement qui y contribue ». En clair, c'est bien d'introduire une part de la rémunération des enseignants au mérite qu'il est question.

[Lire la suite](#)

---



## [CAPD 3 juillet : à quand le mérite pour tous ?](#)

Seul le SNUipp-FSU a siégé en tant qu'expert.

La création de cette classe exceptionnelle dont l'accès est réduit à 10 % des PE et qui est avant tout réservée à certaines fonctions introduit, de fait, le principe de deux carrières distinctes chez les PE. C'est une première qui va à l'encontre du principe « même métier, même dignité » que nous défendons.

**Le SNUipp-FSU dénonce cette rupture d'égalité et refuse l'idée qu'il y aurait des PE de « seconde zone » qui n'auraient pas les mêmes possibilités de carrière qu'une petite partie de leurs collègues. Ce nouveau grade est clairement un outil managérial de gestion des personnels pour récompenser quelques heureux élus triés sur le volet.**

A noter qu'entre la campagne 2017 et celle de 2018 des avis sont passés en quelques mois de satisfaisant à excellent avec parfois des appréciations moyennes qui deviennent dithyrambique (*sic*).

**De toute évidence l'avis littéral des IEN et plus encore le choix des adverbes et qualificatifs employés est déterminant.**

**Le choix des mots surdétermine l'avis du Dasen.**

**Le SNUipp-FSU est également intervenu sur la situation des collègues retraitables et sur les collègues adjoints largement sous estimés dans cette campagne.**

**Le SNUipp-FSU a prévenu l'ensemble des collègues concernés.**

**Quelques éléments d'information :**

**Tous les collègues ayant des avis excellents et très satisfaisants ont été promus. 70,89 % de femmes et 29,11 % d'hommes.**

**Deuxième campagne classe exceptionnelle pour le 1/ 9/ 2018: 154 possibilités pour l'Académie**

118 au titre du vivier 1

36 au titre du vivier 2

**Pour le 06**

64 au titre du V1

15 au titre du V2

**Le dossier du SNUipp-FSU**

**Les mandats du SNUipp-FSU**

**TEXTE ADOPTE LORS DU CONGRES DE RODEZ JUIN 2016**

La revalorisation du métier nécessaire et incontournable doit être accessible à toutes et tous. Le SNUipp-FSU revendique pour tous les enseignants une carrière parcourue au rythme le plus rapide. Le déroulement de carrière doit être déconnecté de l'évaluation et des fonctions exercées.

Il revendique une refonte complète de la grille permettant d'atteindre l'indice 1 000 en fin de carrière.

De façon transitoire, pour éviter tout blocage de grade, le SNUipp-FSU revendique un passage automatique, et hors contingent, à la hors-classe intervenant au plus tard lorsqu'une ancienneté de 3 ans est acquise dans l'échelon 11. Aucun PE avec une carrière complète ne doit partir à la retraite sans accéder à la hors-classe.

Le SNUipp-FSU s'oppose à la création d'un nouveau grade dont l'accès serait réservé à certaines fonctions ou conditionné au « mérite ».

Il dénonce le principe de « rendez-vous de carrière », outil de management organisant un déroulement de carrière inégalitaire lié à l'avis direct de la hiérarchie.

# imposture

Quelle farce ! Nous qui avons assisté à cette CAPD, nous n'avons pas vu de représentants de la CGT.

Cette organisation minoritaire réussit quand même le tour de force de publier un compte-rendu de cette instance et de laisser croire aux collègues qu'elle est intervenue ! Désolant !



## STAGES MIN

Une réunion d'information concernant les stages MIN (pré-cappei) sera organisée le jeudi 5 juillet à 17h 30 à la salle Alain

Deux stages MIN Pré-CAPPEI seront organisés dans l'académie de Nice :

Titre : Troubles des fonctions visuelles-Braille, Images en relief, et Outils Numériques.

Titre : Apprentissage de la Langue des Signes Française du Cycle A1 conformément au CECRL

[Lire B.O ici](#)

A la demande du SNUipp-FSU une circulaire d'appel va sortir.

## Réunion d'information CAPPEI

Une réunion d'information concernant les modalités de formation et de passage du CAPPEI sera organisée par la circonscription ASH le mercredi 5 Septembre de 14H à 16H, en salle Alain

---





## **MOUVEMENT PROVISOIRE: suites ...et fin ?**

Après la Capd du 3 juillet, toutes les affectations ont été confirmées hormis quelques situations revues à la marge pour certains collègues que nous avons informés.

**Environ 110 collègues restent sans affectation à ce jour à l'issue des groupes de travail** notamment eu égard aux postes vacants qui restaient disponibles très éloignés des demandes ou faute de postes vacants puisque tous les postes disponibles ont été donnés.

Leur situation sera réétudiée **fin août avant la rentrée (pas de date arrêtée à ce jour)**.

**A l'issue de ces nouveaux groupes de travail, certain-es d'entre eux auront une affectation, en fonction, là encore, des postes alors disponibles;**

**D'autres pourraient être "mis à disposition"** (- à savoir remplacements sur la circonscription avec paiement des ISSR suite aux interventions du SNUipp-FSU - ) dans les circonscriptions si pas de poste disponible, en attendant leur affectation sur un poste vacant (qui ne sera pas obligatoirement dans la circonscription de "MAD").

**Les circonscriptions des MAD ne seront donc connues que fin août.**

**Les élu-es du SNUipp-FSU continueront à suivre de près les situations de ces collègues.**



**Plusieurs APPELS à Candidature restent ouverts**

**TOUT EST ICI**

**COPIES au SNUipp-FSU**

- Conseiller pédagogique départemental chargé de la mission d'accompagnement des dialogues pédagogiques et de gestion du 1er et 2nd degrés et de la communication institutionnelle ;
- 2 Conseillers pédagogiques dans la circonscription de Nice 1 et Nice 2 ;
- 1 Poste d'ERUN : circonscription de Nice 2
- Poste à profil : assistant(e) de la secrétaire générale de la DSDEN 06

**Coordonnateur(trice) REP Carros 3 Vallées » avant le mercredi 4 juillet 2018 à midi**

[Tout est ICI](#)

**COPIES au SNUipp-FSU pour suivi**



**Intérim de direction école Essling à Nice**

**DEMANDE AVANT le 9 JUILLET - COPIE au SNUip-FSU pour suivi**

**[LIRE ICI](#)**

---



## **Forum national : la maternelle, par celles et ceux qui la font vivre**

Suite au rendez-vous manqué des assises de l'école maternelle, 16 syndicats, et associations, dont le SNUipp-FSU, signataires du communiqué de presse envoyé fin mai, se sont de nouveau réunies et ont travaillé à la mise en place d'un forum maternelle. Un évènement pour mettre en lumière la maternelle, pour réaffirmer notre attachement à cette école première, la défendre pour la transformer, la transformer pour la défendre.

Ce forum aura lieu le 17 novembre 2018 à la bourse du travail de Paris. La journée se déclinera en 4 temps : conférence introductive, témoignages d'expert-e-s en plénières, ateliers thématiques et table ronde.

**[Lire la suite](#)**

---

inclusion  
élèves  
perturbateurs  
souffrance des  
personnels

Le SNUipp-FSU, en collaboration avec un centre de recherche universitaire, mène une enquête sur les enseignants du primaire et l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap.

Itinéraire professionnel, activités d'enseignement auprès des élèves en situation de handicap, relations avec l'ensemble des acteurs de l'école : le SNUipp-FSU, en collaboration avec une équipe de recherche universitaire, lance une étude auprès de la profession pour établir un état des lieux de la scolarisation des élèves en situation de handicap, treize ans après la loi de 2005.

### Remplir l'enquête

---



### **PFSE Nice 2018-2019 : toutes les infos à savoir !!!**

Le SNUipp FSU 06, syndicat majoritaire des enseignants du 1er degré, dans toute la France et dans notre département (7 élus sur 10 en Commission Administrative Paritaire), est en lien avec la profession et en particulier les nouveaux collègues. C'est pourquoi vous trouverez régulièrement des articles destinés au début de carrière sur notre site.

### Notre dossier complet

---



## Inscriptions PAF "peau de chagrin"

Inscriptions Stages Formation Continue

Les inscriptions se font exclusivement sur Internet et uniquement pour les stages à candidature individuelle

Ouverture du service d'inscription sur Internet : du 25/06/2018 jusqu'au 17/09/18

DOUBLES au SNUipp-FSU de vos demandes

[Tout est ici](#)

---



## SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



### PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'AGE : ATTENTION

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux. Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

[Lire la suite et modèle de lettre](#)

**SNUipp-Fsu 06** : <http://06.snuipp.fr>

Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr)

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

Fax : 04 93 35 75 52

**SNUipp National** : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)